

# Remise de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée : Promouvoir la mobilité inter-régionale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 12 AVRIL 2023

# 1325

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Atteinte à la liberté d'expression

## Un doigt accusateur pointé sur les autorités de la transition



Malaise au sein de la justice malienne :  
Le barreau monte au créneau



Rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur  
le Mali : Le gouvernement souligne des  
incohérences



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**11** Avril  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**43**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**03**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**725 706** Vaccinations incomplètes

**3 518 636** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 133**

**Guéris**

**32 301**

**Décès**

**743**

dont 13 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.17



P.22



## / Une /



Atteinte à la liberté d'expression : Un doigt accusateur pointé sur les autorités de la transition

P.5

## / Brèves /



Obsèques : Le capitaine Bakary Goïta accompagné à sa dernière demeure  
Terrorisme : Comment le Niger affronte l'état islamique  
Référendum : Le RDS appelle à voter oui  
SNESUP : Les syndicats annoncent une grève de 120h

P.11

P.11

P.12

P.12

## / Actualité /



Rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur le Mali : Le gouvernement souligne des incohérences  
Remise de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée : Promouvoir la mobilité inter-régionale  
Après 3 mois de grève illimitée : Le CHU Point G laisse un bilan macabre de 600 décès !  
Malaise au sein de la justice malienne : Le barreau monte au créneau

P.14

P.17

P.19

P.20

## / Politique /



Pour la défense de ras bath et Rokia Doumbia : Me Bathily promet des révélations  
Éditorial : Un autre coup de Jarnac contre le processus de paix

P.22

P.23

## / Culture & société /



LE YOGORO ET LE SALAWALÉ WALÉ : Des pratiques culturelles en déperdition !

P.24

## / International /



guerre russo-ukrainienne : Les Etats-Unis menacent l'Europe de sanctions  
Mélania et Donald Trump célèbrent pâques ensemble : L'ex première dame sort du silence

P.26

P.27

## / Sport /



Tournoi MIC Costa brava 2023 : Les étoiles du mandé Champion

P.28

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

# Madouwa Prestige

## Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



**Pour Femme / For Women**

### Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

**Ingredients:** Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



## Atteinte à la liberté d'expression

### Un doigt accusateur pointé sur les autorités de la transition

Fidèle à sa devise de préservation de la liberté d'expression difficilement acquise, la cellule de crise pour la libération du confrère Aliou Touré a animé le mardi 11 avril 2023, une conférence de presse. Le principal conférencier était le président de la maison de la presse Bandiougou Danté. Cette conférence avait un double objectif. Un : dénoncer la disparition forcée du confrère Aliou Touré. Deux : inviter les autorités à préserver la liberté d'expression. Toute la crème de la presse malienne a pris part à cette conférence de presse.

**S**ans langue de bois, tous les représentants des différentes faitières de la presse malienne ont condamné avec la dernière rigueur l'enlèvement du confrère Aliou Touré. Toute chose qui porte atteinte à la liberté d'expression dans notre pays. Dans son intervention, le président de la maison de la presse, Bandiougou Danté a invité les autorités

de la transition à se saisir de ce dossier brulant afin de faire la lumière sur cet acte crapuleux, qui n'honore pas le Mali. Il dira que ces derniers jours ont été particulièrement difficiles et éprouvants pour le monde de la presse. Difficile parce que des plaies sont encore fraîches. « **Nous n'avons pas encore oublié et nous n'allons jamais oublier Bi-**

**rama Touré. Près de 10 ans, il demeure encore introuvable et les procédures judiciaires ouvertes tardent à aboutir. C'est dans un tel contexte qu'un autre confrère - ironie du sort ou simple coïncidence : un autre Touré - disparaît et dans des conditions inacceptables. Inacceptables parce qu'il était dans cette même salle avant de**



disparaître quelques minutes après. Il a participé à une conférence à laquelle il a joué un rôle de modérateur. Il regagne sa rédaction dans un état de malade parce qu'il était convalescent. En rentrant dans son véhicule, Aliou Touré est enlevé par des hommes armés et cagoulés qui le mettent dans un autre véhicule. Il a été amené dans un endroit jusqu'à présent inconnu. Et jusqu'à présent ni Aliou Touré ni ses proches, personnes ne savaient où ils étaient », a-t-il déploré.

En outre, Danté soutient que dans un pays de droit et de liberté, de telles pratiques relèvent de la jungle. Si « à Bamako quand l'on peut disparaître ainsi, cela est extrêmement

grave. Que les auteurs de ces pratiques - qu'ils soient des groupes officiels ou officieux - n'honorent ni la république ni la démocratie et ne servent pas la transition », a-t-il martelé.

Visiblement affecté par cette disparition, Danté a laissé entrevoir que de toute façon quel que soit l'auteur de cette pratique un doigt accusateur sera pointé l'Etat qui a la responsabilité de protéger les citoyens. « **L'Etat qui a toutes les prérogatives, les privilèges et a accès à nos vies intimes pour nous sécuriser. Nous interpellons les plus hautes autorités du pays. Qu'ils prennent toutes leurs responsabilités face à de telles pratiques qui ne doivent**

pas restées impunies. Les auteurs doivent être recherchés, reconnus et qu'ils répondent de leurs actes. Nous souhaitons que le gouvernement ouvre les enquêtes », a-t-il plaidé, tout en invitant les faitières de la presse à suivre l'évolution de la situation.

Par ailleurs, il faut noter que le confrère Aliou Touré a été libéré le lundi soir dans des conditions qui restent à élucider. Au moment où sont écrites ces lignes, la presse malienne condamne unanimement cet enlèvement qui vient donner du fil à retordre aux autorités de la transition.

■ Ibrahim Sanogo



## ■ Yeah Samake



C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du Capitaine à la retraite Bakary GOÏTA, père de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, ce jour 09 avril 2023. En cette douloureuse circonstance, je présente mes condoléances les plus attristées à la famille durement éplorée et je prie Allah le Tout-puissant de lui accorder son Pardon

## ■ Journal Malikilé



Merci à Son Excellence Bart Ouvry, Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali et à toute la délégation pour ce panier Ramadan. Un panier fait à la main par nos parents déplacés du nord du Mali du fait de la crise qui secoue notre pays. Tous les produits alimentaires que contient le panier sont le résultat des talents de nos femmes entrepreneuses. Bon ramadan à tous.



## ■ Ouverture Média - OM



#OM INFO: Kati | 11 Avril 2023 | #Obsèques  
Obsèques : après le Burkina Faso, le Niger présente ses condoléances au Président de la Transition. Une délégation nigérienne, conduite par le Ministre délégué auprès du ministre d'État aux Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration africaine, Youssouf Mohamed ALMOUCTAR, a été reçue, ce mardi 11 avril 2023 par le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État. Accompagné du Chef d'Etat-Major des Armées nigériennes, le Général de division Abdou Sidikou ISSA, Youssouf Mohamed Almouctar a présenté au Président GOÏTA, ses condoléances les plus attristées suite au décès du Capitaine à la retraite, Bakary GOÏTA, père de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA. Décès survenu dimanche dernier. Les obsèques ont eu lieu le lundi 10 avril à Koulikoro.



## OM INFO : CONTRIBUTION AU DÉCRYPTAGE DU PHÉNOMÈNE MADOUSSOU KONÉ

Samory Touré:  
Né en 1830  
Mort en 1900  
Hypothèse de 140 ans pour Madoussou Kone:  
 $2023 - 140 = 1883$   
Elle serait donc née en 1883.  
Cette date se situe dans la fourchette l'épopée de Samory Touré (de 1830 à 1900).  
Si cette hypothèse est vérifiée:  
Madoussou avait:  
10 ans en 1893  
12 ans en 1895  
17 ans en 1900  
Pour mémoire, le siège de Sikasso par les troupes de Samory Touré date de 1887-1888.  
Madoussou devait avoir 5 ans.  
La Doyenne Madoussou Kone fait référence à un Administrateur civil colonial (Commandant): SE SOUVIENT-ELLE DU NOM DE CE COMMANDANT ???  
A partir de cette information ( Nom du Commandant) et de la Ville, on peut retrouver dans les archives coloniales la liste des administrateurs et la période de leur mission.  
Il convient de noter que l'âge de Madoussou Kone résulte d'une déduction faite à partir des repères historiques auxquels elle se réfère: 140 ans serait donc une approximation.  
C'est donc probable que l'âge de Madoussou se situe dans la fourchette entre 120 et 140 ans.  
Sory Ibrahim Diabaté  
Biologiste et Agronome (Docteur-Ingenieur) spécialisé en Zootechnie  
Ancien fonctionnaire international  
Québec (Canada)  
11 Avril 2023



## ■ Adam Dicko



Nous étions à Falani ce matin pour l'inauguration de deux blocs de toilettes à l'école publique de Falani. Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'AEN Sahel et AJCAD Mali. L'accès à des toilettes saines reste un défi majeur dans nos établissements publics.

#AJCAD  
#wash



## ■ Danouma Ismael TRAORE



#Burkina Tirs de sommation près de la présidence | Selon des sources du journal l'Événement, dans la nuit du 29/03 il s'est agi d'un échange de tirs avec un commando. Le Zambien atteint mortellement par balle s'est retrouvé dans le champ de tir, explique le journal. L'identité des membres du commando, leurs objectifs et son sort restent encore inconnus. Selon la version officielle, c'est un piéton qui refusait d'obtempérer qui a été stoppé par des tirs de sommation. Tirs qui ont atteint malencontreusement un homme de 35 ans à voiture. Le journal a décelé quelques incohérences dans la version officielle : le communiqué du parquet militaire ne dit mot sur ce qu'est devenu le piéton suspect qui a refusé d'obtempérer ; les tirs (sommations ?) ont été entendus pendant une vingtaine de minutes ; la victime aurait reçu plusieurs balles et son véhicule criblé de balle. Plus d'in-

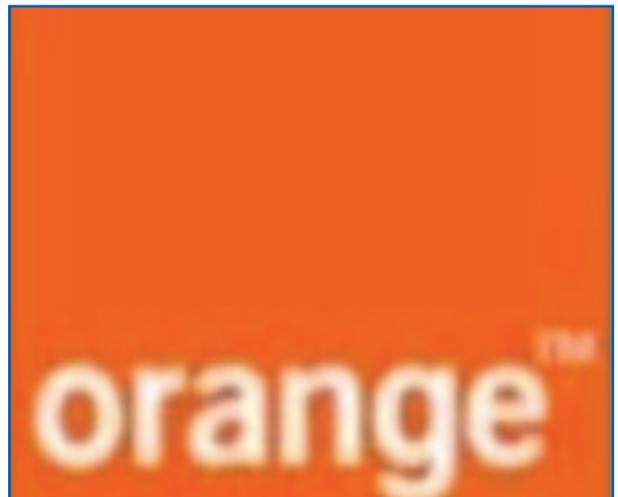
formations dans le journal l'Événement N° 491 du 10 avril 2023.  
#lwili #TL226 © : DR / Illustration



## ■ Samprin Bob



Je jure au nom de Dieu, orange nous vole actuellement nos forfaits de connexion. Le nouvel administrateur Mali veut finir avec nos miettes. Dès ce soir je dépoussière ma puce Malitel et j'y mets du forfait.



## ■ Issa Kaba



[ INSTALLATION DES FEUX TRICOLORES SOLAIRES OFFERTS PAR AN BIKO À KAYES]

Lors de la célébration du réveillon à Kayes, nous avons offerts des feux tricolores solaires pour renforcer la sécurité routière. L'installation de ces appareils a commencé ce jour à Kayes. Ainsi dès demain matin vous pourrez remarquer la présence de ces nouveaux appareils dans les principaux carrefours. Engagée pour la sécurité routière !

#Batouly  
#An\_biko



## ■ Ségovien Sport



Kalidou Koulibaly : « Le Real Madrid (...) est le champion en titre de la Ligue des champions ... C'est le favori à 100 %, je ne vais pas vous mentir, mais nous allons tout donner pour l'éliminer.»



## ■ Tahirou Bah



De 2007 à 2020, le Mali a investi plus de mille milliards de FCFA à Kidal... Zero résultat !

## ■ Wassim Nasr



On en parle depuis mars 2022, l'EI #Sahel a désormais son sanctuaire au #Ménaka. On suit les avancées sur le terrain, on récolte les témoignages et on se prend les insultes et les accusations des idiots et des fanboys, mais surtout de ceux de la « montée en puissance » virtuelle

## ■ KONATE Malick



Normalement, vu la situation - un procureur doit s'autosaisir du dossier et ouvrir une enquête judiciaire pour situer la cause et les responsabilités de ces enlèvements / disparitions. Je peux me tromper, mais les juristes peuvent me corriger. C'est la troisième ou énième fois que les personnes disparaissent et réapparaissent sans que le peuple sache où ils étaient et dans la main de qui. Walima nbién gninina sédalédò nbién kan wa ? #Bèki\_Takè #Mali

## ■ Studio Tamani



La ville de #Ménaka est « encerclée » par l'État Islamique au Grand Sahara, affirment des populations locales. Tous les cercles de la région sont passés désormais sous le contrôle de l'#EIGS, précisent les mêmes sources.



## ■ Fahad Ag Almahmoud



Tidermene, longtemps connue comme bastion du GSIM, est passée cet après-midi sous le contrôle de l'EIS. ce qui fait que tout la région sauf le camp de la MINUSMA et les FAMA et quelques endroits à l'intérieur de la ville est sous contrôle de l'EIS.

## ■ Gouvernement du Mali



Kati | 11 Avril 2023 | #Obsèques

Obsèques : après le Burkina Faso, le Niger présente ses condoléances au Président de la Transition. Une délégation nigérienne, conduite par le Ministre délégué auprès du ministre d'État aux Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration africaine, Youssouf Mohamed ALMOUCTAR, a été reçue, ce mardi 11 avril 2023 par le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État.

Accompagné du Chef d'Etat-Major des Armées nigériennes, le Général de division Abdou Sidikou ISSA, Youssouf Mohamed Almouctar a présenté au Président GOÏTA, ses condoléances les plus attristées suite au décès du Capitaine à la retraite, Bakary GOÏTA, père de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA. Décès survenu dimanche dernier. Les obsèques ont eu lieu le lundi 10 avril à Koulikoro.





# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

## Obsèques : Le capitaine Bakary Goïta accompagné à sa dernière demeure



Le dimanche 09 avril 2023, c'est avec désolation, tristesse et amertume que le Secrétariat Général de la Présidence de la République a annoncé par voie de Communiqué, le rappel à Dieu de Monsieur Bakary GOÏTA, Capitaine à la retraite, père de Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. Décès survenu à la suite d'une longue maladie au Centre hospitalier universitaire de KATI.

Les obsèques du Capitaine à la retraite, Bakary GOÏTA, père du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, ont eu lieu ce lundi 10 avril 2023 au stade municipal Mamadou DIARRAH de Koulikoro.

Dans un élan de solidarité, la Cérémonie a enregistré la présence massive des autorités de la Transition, des Présidents des institutions de la République, des membres du Gouvernement, de la hiérarchie militaire, des Honorables députés du CNT, des Chefs Coutumiers et Traditionnels, des responsables des confessions religieuses, des AMBASSADEURS et représentants des Institutions Internationales et plusieurs autres personnalités parmi lesquels, on peut signaler la notabilité de Koulikoro, tous venus témoigner leur compassion à Son Excellence, monsieur le Président de la Transition et accompagner le défunt à sa dernière demeure.

Au nombre des Personnalités venues des pays amis et frères, il faut signaler la présence du Président du Conseil National de Transition du Burkina Faso, les délégations de la Mauritanie, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire.

La cérémonie a été marquée par les honneurs militaires, notamment, la marche funèbre, exécutée par l'association des anciens combattants et les camarades de promotion du défunt.

Le témoignage du Lieutenant à la retraite, Amadou TOURÉ, au nom des parents, amis et membres de la famille du défunt, a révélé l'humanité et l'humilité de l'homme, sa droiture et plusieurs autres qualités, au-delà de son attachement à l'amour du prochain et à la solidarité.

En raison de son exemplarité durant sa carrière militaire, le défunt, Bakary GOÏTA, a été élevé Chevalier de l'ordre National à titre posthume, par le Grand Chancelier des Ordres Nationaux du Mali, le Général Amadou Sagafourou GUEYE.

Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux a en effet rendu un vibrant hommage au défunt au cours de la présentation des condoléances, na-

## Terrorisme : Comment le Niger affronte l'état islamique



Confrontés aux attaques jihadistes, les autorités renforcent leurs opérations militaires tout en pratiquant la main tendue envers les repentis

Depuis début avril, le Niger a un nouveau chef d'état-major, le général Abdou Sidikou Issa. Nommé par le président Bazoum, ce dernier était auparavant inspecteur général de l'armée. Il a aussi commandé la Garde nationale du Niger (GNN), un détachement à la pointe de la lutte antiterroriste. Ces deux dernières années, l'armée a intensifié ses opérations contre l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS). La détérioration de la sécurité au Mali et au Burkina Faso affecte le Niger dont l'ouest du territoire est régulièrement touché par les attaques des combattants de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS). Les jihadistes passent régulièrement à l'action et se replient de l'autre côté des frontières, là où les autorités ne contrôlent plus le terrain. Cela a amené les Forces armées nigériennes (FAN) à faire évoluer leur doctrine opérationnelle.

Source : lopinion.fr

tuellement au nom du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, et révélé au grand public, un pan du parcours du natif de Moribila, région de San.

Engagé volontaire dans les forces armées Françaises, en juin 1956, il est nommé Caporal le 1er novembre de la même année, ensuite Sergent en 1957, a rappelé le Grand Chancelier des Ordres Nationaux. De Tamatave à Madagascar, il débarque à Marseille le 3 octobre 1960.

Le 28 mai 1961, feu Capitaine Bakary GOÏTA est libéré de ses obligations militaires vis-à-vis de l'armée Française. Patriote convaincu, il décide de mettre son expérience au service de la jeune armée malienne en gestation, le 1er janvier 1962.

Le défunt Capitaine, Bakary GOÏTA a, durant sa carrière, fait montre de droiture, de loyauté, bâti sur le sens du devoir, de la discrétion et de la responsabilité.

Après avoir remis le corps aux membres de sa famille pour le dernier recueillement, le cortège funèbre s'est dirigé vers cimetière de Koulikoroba, où repose désormais le Capitaine à la retraite, Bakary GOÏTA. Dors en paix Capitaine !

Présidence de la République du Mali

**Référendum : Le RDS appelle à voter oui**



**Le parti rassemblement pour le développement et la solidarité (RDS), estimant que la rédaction d'une nouvelle constitution est incontournable et est la bienvenue pour l'avenir de notre nation, a appelé ses militants et le peuple malien à un oui massif lors du référendum.**

**D**éclaration du rassemblement pour le développement et la solidarité (R.D.S.), parti historique malien de la solidarité, concernant le projet de constitution de la république du Mali.

Le 20 Mars 2023 à 15h00, le Chef de l'État, Assimi Goita, a reçu les Forces Vives de la Nation à Koulouba ; auxquelles il a rendu un vibrant hommage. En outre, il a fait remettre une copie du Projet de Constitution de la République du Mali aux participants. En sortant de cette rencontre, le R.D.S., a eu le sentiment que le Président de la Transition a, humblement, confié le Projet de Constitution aux Forces Vives, afin d'en faire le lobbying et de le faire adopter au scrutin référendaire prévu à cet effet. La constitution du 25 Février 1992 est la Constitution du Peuple Souverain qui avait soif de liberté et non celle des constitutionnalistes. A la pratique, il y apparait des carences. Par exemple le Président de la République peut être coincé et paralysé par un Premier Ministre qui ne voudrait pas démissionner ! Il y a des cas de figures tout aussi graves. La Constitution de 1992 a connu, hélas, deux coups d'état et une révolution de Palais. Elle est donc caduque et salie, source de troubles récurrents chaque fois que l'on veut la réviser, source d'instabilité nourricière des rebellions et des terrorismes dans notre pays. Pour le R.D.S., la rédaction d'une nouvelle Constitution est incontournable et bienvenue pour l'avenir de notre Nation.

Dès lors, il s'agit pour le R.D.S., après avoir étudié et fait des contributions concernant l'avant-projet de Constitution, de replonger dans le Projet remis par le Chef de l'État. Ainsi,

- Après plusieurs mois de travail effectué par notre Commission permanente d'étude des cas complexes sur la Constitution ;
- Après une analyse scientifique et méthodique du Projet que propose le Chef de l'État ;
- Après de nombreux échanges internes sur les concepts et la perception de ce texte pour le R.D.S., pour notre Société et pour notre Avenir en tant que Nation Souveraine ;

Le Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (R.D.S.), Parti historique malien de la Solidarité, invite ses militants et l'ensemble du PEUPLE MALIEN à VOTER OUI lors du scrutin référendaire pour adopter la nouvelle Constitution de la République du Mali.

Vive le R.D.S. ! Vive le Mali !

Bamako, le 06 avril 2023

**SNESUP : Les syndicats annoncent une grève de 120h**



**N**ayant obtenue aucune réaction de la part des autorités en charge de l'enseignement supérieur et ceux du travail suite à leur mot d'ordre de grève lancé le 27 mars 2023, la coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNE-Sup et du SECMA) ont décidé d'aller en grève depuis ce lundi 10 avril et continuera jusqu'au vendredi 14 avril 2023. Dans leur préavis, les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique indiquent que cette grève sera suivie d'un arrêt de travail immédiat le lundi 17 avril, si leurs doléances ne sont pas satisfaites. Ainsi, les syndicats exigent l'application immédiate de la prime de recherche ; la prise en compte de l'indice 3000 dans le cadre de l'harmonisation de la grille des salaires. Parmi les points de revendications, les enseignements des grandes écoles réclament également la sécurisation de l'espace scolaire et universitaire ; la séparation des deux statuts conformément aux recommandations des assises nationales de la refondation (ANR). En plus de cela, s'ajoute l'octroi d'une prime de déplacement pour les travailleurs de Kabala et ceux des IES dans les régions est aussi revendiqué par les syndicats de la SNESUP. En dépit de leur mot d'ordre de grève, les syndicats ont également tenu ce même lundi 10 avril à l'ENSUP, une conférence de presse, afin de réaffirmer leur mot d'ordre de grève qui sera suivi d'un arrêt de travail immédiat. Au cours de cette conférence qui a réuni plusieurs syndicats de l'enseignement supérieurs, Dr Alou DIARRA, secrétaire générale du bureau national du SNESUP a indiqué avoir le regret des campagnes d'intoxication et de menace sur leurs militants, ainsi que des tentatives de démobilité à travers la chaîne nationale (ORTM). Selon lui, ces manœuvres dilatoires et ces ingérences répétés du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social dans les affaires syndicales, contraire aux textes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), sont sans effets sur leur détermination et leur engagement. « Les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont fait leur choix et n'attendent que la satisfaction de leurs doléances » a fait entendre le Segal. Enfin il a tenu à adresser ses remerciements à ses militants et militantes pour le suivi correct du mot d'ordre de grève.

PAR AMINA SISSOKO / Source : Info Matin

P/ Le Conseil Exécutif du RDS

Le Président : Pr El Hajj Younouss Hamèye DICKO

Source : Info Matin



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

# Rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur le Mali : Le gouvernement souligne des incohérences

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a publié un mémorandum du Gouvernement de la République du Mali sur le rapport trimestriel du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, couvrant la période de janvier à mars 2023. Ce mémorandum indique que « le présent rapport ne donne aucune indication sur les résultats encourageants et les progrès réalisés dans le cadre de la sécurisation du territoire et la protection des civils » mais aussi, « manque de cohérence ».



Conformément aux dispositions de la résolution 2640 (2022) portant mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), le Secrétaire général des Nations Unies a publié un rapport sur la situation au Mali couvrant la période de janvier à mars 2023. Ce rapport a fait l'objet d'une observation de la part du gouvernement.

EN effet, dans un mémorandum, « **Le Gouvernement du Mali note que le Secrétaire général fait état dans le rapport d'événements factuels notamment sur la situation sociopolitique du pays, la mise en œuvre de l'Accord, la situation sécuritaire, la situation des droits de l'homme et humanitaire et les défis opérationnels de la MINUSMA.** »

Dans le même rapport, Antonio Guterres a salué les progrès pour la réalisation des réformes politiques et institutionnelles, y compris dans la mise en œuvre du chronogramme de la transition.

## Au plan politique

Le Gouvernement du Mali salue la reconnaissance par le Secrétaire général des avancées

dans le processus des réformes politiques et institutionnelles, notamment la validation le 16 mars 2023 du projet de Constitution et sa présentation, par le président de la transition, Colonel Assimi Goïta, aux forces vives de la nation comprenant des représentants des partis politiques, de la société civile, des mouvements signataires de l'Accord et des chefs religieux et traditionnels.

Toutefois, face aux inquiétudes évoquées par le Secrétaire général concernant l'opposition d'organisations et acteurs maliens à la réforme constitutionnelle ainsi que le retrait de la CMA du processus d'adoption de la nouvelle Constitution, le Gouvernement du Mali rappelle que le processus de réforme politique s'est inscrit, de sa conception à sa mise en œuvre, dans une démarche participative et inclusive, conformément aux directives du Chef de l'Etat, et le Gouvernement poursuivra les efforts auprès des acteurs et parties prenantes concernées, afin de parvenir à un large consensus autour de la nouvelle Constitution. Le gouvernement en soulignant « **la mise en œuvre diligente du chronogramme de la transition demeure une priorité des autorités maliennes** », rappelle tout de même que le report du référendum constitutionnel,

initialement prévu le 19 mars 2023, participe de la volonté du Gouvernement de prendre les mesures nécessaires en vue d'une bonne organisation dudit référendum à travers la pleine opérationnalisation de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE).

L'engagement des autorités de la transition est manifesté par l'adoption par le CNT des textes portant révision de la loi électorale, l'introduction de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée entre autres, en vue de respecter le délai de la Transition.

## Accord pour la paix et la réconciliation

Tout comme le Secrétaire général, le Gouvernement du Mali déplore la suspension de la participation des mouvements signataires aux mécanismes de suivi de l'Accord, a indiqué le gouvernement qui annonce par ailleurs la prise le 29 mars 2023, de deux projets de décret pour un meilleur fonctionnement des structures essentielles au mécanisme de suivi de l'Accord, à savoir la Commission nationale de Désarmement-Démobilisation-Réinsertion et la Commission nationale d'Intégration.



Sur l'Accord, le Gouvernement du Mali réitère son appel pour la tenue sur le territoire national d'une session ministérielle du Comité de Suivi de l'Accord et salue la reconnaissance par le Secrétaire général, de la prise en charge de dispositions de l'Accord dans le projet de Constitution.

L'engagement du Gouvernement s'est traduit par la poursuite des travaux entre la Commission nationale DDR et la MINUSMA qui a, entre autres, permis l'identification et le cantonnement de 900 femmes associées aux groupes armés dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka et Tombouctou.

« **A ce jour, 2 750 ex-combattants sont réintégrés au sein des forces de défense et de sécurité nationales** », a annoncé le gouvernement. De même, l'opérationnalisation du Fonds pour le développement durable (FDD) se poursuit à travers plusieurs initiatives. Le gouvernement a annoncé dans la même logique la création et l'organisation de la structure de gestion des réparations en faveur des victimes le 1er mars 2023.

## Sécuritaire

Le Secrétaire général est préoccupé par la situation « **sécuritaire volatile** » dans le pays, particulièrement dans les régions de Ménaka et Gao, marquée par les activités criminelles des groupes terroristes le JNIM et l'EIGS contre les populations civiles et les FDSM.

Pour le gouvernement, bien qu'il indique que « **les Forces armées maliennes ont maintenu la cadence** » en dépit des attaques « **le présent rapport ne donne aucune indication sur les résultats encourageants et les progrès réalisés dans le cadre de la sécurisation du territoire et la protection des civils à travers le plan «MALIKO» et l'opération « Keletigui »** ». Le gouvernement estime que ces offensives menées durant la période sous examen ont favorisé l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays.

« **Les grands chantiers de développement, à l'instar des routes Gomacouraléré et Nara-Mourdiah-Kwala sont davantage sécurisés. La réduction des**

**conflits intercommunautaires alimentés par les groupes armés terroristes et la restitution de milliers de bétails aux autorités administratives et locales au profit de leurs propriétaires constituent également des critères de progrès réalisés dans la sécurisation du territoire, tout comme le soutien accru aux activités humanitaires, à l'image du transport aérien des personnes, des vivres, des produits pharmaceutiques et de l'assistance médicale** », a rappelé le gouvernement.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, on enregistre, pour la période sous examen, la neutralisation de centaines de terroristes; l'interpellation et la mise à la disposition de la justice d'une soixantaine de terroristes; la des-





truction des sanctuaires terroristes notamment dans la forêt de Ouagadou, dans la zone du Liptako Gourma, et les refuges dans le Delta Central; la levée du blocus terroriste sur certaines localités, y compris à Songho, Marébougou et Farabougou; la libération de localités de l'emprise terroriste notamment Ségindara, Tessit, Lelehoye, Tin Hama et Mondoro; et la reddition volontaire de nombreux terroristes dans les régions de Douentza et Mopti.

Au centre, le Premier ministre, Docteur Choguel Kokalla Maïga, a effectivement procédé au lancement officiel, le 17 mars 2023 à Mopti, de la Stratégie de stabilisation des régions du Centre qui ambitionne de faire du centre, une zone stable et prospère.

S'agissant du rétablissement de l'autorité de l'Etat, le Gouvernement salue le fait que le Secrétaire général reconnaisse une augmentation de la présence de l'Etat durant la période sous examen.

## Situation des Droits de l'Homme

Selon le rapport du secrétaire général de l'ONU, la MINUSMA a documenté et vérifié 224 cas de violations des droits de l'homme comprenant des meurtres (82 hommes, 5 femmes, 8 enfants), des blessés (38 hommes, 19 femmes et 30 enfants), des enlèvements ou disparitions (42 tous des hommes). Le même rapport précise également que les groupes extrémistes violents et terroristes sont les principaux auteurs de violence contre les civils. Quant aux violations imputées aux FAMA, « le Gouvernement déplore, une nouvelle fois, que

le Secrétaire général ne fournisse aucun détail sur les lieux, les dates et les victimes alléguées de ces incidents, afin de permettre, à minima, de corroborer ces graves accusations ou, de manière impartiale, d'offrir aux Forces maliennes mises en cause, la possibilité de mener les enquêtes nécessaires ».

Le Gouvernement tout en regrettant profondément cette démarche qui ne prend pas les précautions formelles et substantielles indispensables à la crédibilité d'allégations sérieuses qui, de par leur caractère répétitif et omettant constamment de fournir les éléments d'appréciation indispensables à un examen objectif des faits allégués, interrogent sur la motivation réelle de ces accusations.

Pour une fois encore, le gouvernement a rappelé que dans la dynamique de faire observer ces principes sur le théâtre des opérations, un détachement prévôtal est systématiquement désigné auprès de chaque groupement tactique, sous le contrôle d'un magistrat militaire. Sur les violations des droits humains documentées au cours des opérations militaires conduites par les FAMA, y compris avec l'appui du personnel de sécurité étranger et des chasseurs traditionnels « Dozo » selon le rapport, le gouvernement trouve cette allégation « **sans fondement** » et « **contraire à la position que le Secrétaire général a exprimée à l'occasion de son entretien avec le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali en janvier 2023 à New York** ».

Il est à rappeler que la République du Mali a des relations anciennes d'amitié et de coopération d'Etat à Etat avec la Fédération de Rus-

sie. Mais également, le gouvernement fait remarquer les forces de défense et de sécurité maliennes opèrent de manière autonome et ne conduisent d'opération conjointe ni avec une compagnie de sécurité privée ni avec des forces non étatiques. « **Le manque de cohérence de cette allégation avec la position du Secrétaire général amène à s'interroger si le rapport provient véritablement de ce dernier** ».

Au plan humanitaire, le Gouvernement poursuit des actions et programmes en vue d'offrir aux populations affectées un meilleur cadre de vie, notamment à travers la fourniture de services sociaux de base, conformément à la Politique nationale d'Action Humanitaire.

Sur la question des défis opérationnels de la MINUSMA, le Secrétaire général continue de déplorer « **les restrictions** » imposées par les autorités maliennes au mouvement de la Mission.

Le Gouvernement note que durant la période sous examen, les demandes de mouvements de la MINUSMA sont satisfaites à plus de 75%. Contrairement à ce qui est véhiculé et qualifié de « **restrictions des mouvements de la MINUSMA** », les demandes de mouvements de la Mission non autorisées ne constituent pas des entraves à la liberté de mouvement de la Mission, dans la mesure où celles-ci ne respectaient pas la procédure convenue entre les deux parties.

Engagé et disponible pour la mise en œuvre diligente de l'Accord de paix, le gouvernement travaille sans cesse à faciliter le retour de l'Administration, la fourniture des services sociaux de base et le retour dans la sécurité et la dignité des déplacés internes et des réfugiés dans leur localité d'origine. Pour finir, « **le Gouvernement réitère son appel aux parties signataires de l'Accord à rejoindre les travaux du CSA facilitant la poursuite du dialogue entre parties maliennes et de parvenir de manière consensuelle à la résolution des difficultés qui jalonnent le processus de paix** ».

En vue du renouvellement du mandat de la MINUSMA en juin prochain, le gouvernement dit être ouvert au dialogue même si le rapport sur l'examen interne de la MINUSMA ne prend pas en compte les attentes, plusieurs fois exprimées.

■ Binadjan Dumbia



tique des représentants du peuple. Ainsi, chaque citoyen doit pouvoir participer à l'expression du suffrage en exprimant librement son choix », a-t-il indiqué.

Dans cette logique, il dira, que la carte nationale d'identité biométrique sécurisée est l'unique document d'identification. Elle remplace la carte NINA, la carte d'électeur, la carte d'identité classique et la carte consulaire. « Elle est sécurisée, personnelle et incessible. Pour cette première phase, tous les maliens en âge d'au moins 18 ans recevront leurs cartes nationales d'identité biométriques sécurisées gracieusement offertes par l'Etat », a assuré le Col Mamadou SOUGOUNA.

De son côté, le ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, le Colonel Abdoulaye Maïga a souligné que l'aboutissement de ce projet de remise de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée est dû à la seule volonté et à la détermination du président de la transition, le Colonel Assimi GOÏTA.

Il a aussi rappelé que le Projet de construction de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée a vu le jour en 2016. « Aujourd'hui,

par la grâce de Dieu et la détermination du Chef de l'Etat que cette remise a eu lieu », s'est-il réjoui.

La carte nationale d'identité biométrique sécurisée a quatre intérêts. C'est d'abord un élément de sécurité, elle permettra d'éviter la falsification de manière facile de nos documents d'identification.

Le deuxième intérêt, fait-il savoir, est que la carte nationale d'identité biométrique sécurisée tient lieu de carte d'électeur. De ce fait, il a précisé qu'elle permettra de prévenir la fraude électorale.

Le troisième intérêt, dit-il est qu'elle permet de réduire substantiellement les dépenses de l'Etat, conformément aux recommandations des assises nationales de la refondation (ANR). Car avec la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, disparaîtra la carte nationale d'identité et la carte d'électeur. Ce qui permettra à l'Etat de réduire les dépenses.

Le quatrième intérêt, de l'avis du ministre d'Etat est très symbolique et très significative, quand on sait que le Mali était en retard dans la région sur l'usage de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée qui était en vigueur dans tous les Etats de la sous-région depuis plusieurs années. « Aujourd'hui, par

la grâce Dieu, nous rejoignons ces autres Etats », s'est-il réjoui.

« Nous avons reçu une instruction très ferme du Chef de l'Etat, c'est de faire en sorte que la remise de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée soit la moins pénible pour nos compatriote », a-t-il déclaré.

Pour ce faire, a-t-il fait savoir, que le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures, à travers le ministère et celui de l'administration territoriale, qui a mutualisé l'ensemble des ressources humaines pour que la remise soit un succès sous la supervision de l'AIGE. L'autre innovation, a-t-il indiqué, consiste dans le dispositif mise en place permettant aux citoyens, par des moyens technologiques, de vérifier dans un premier temps la disponibilité de leur carte et d'identifier l'emplacement du retrait de cette carte.

Pour conclure, le colonel Abdoulaye Maïga, a précisé que les cartes seront remises dans toutes les régions de notre pays ainsi que dans les missions diplomatiques et consulaires.

■ Maffenin Diarra



# Après 3 mois de grève illimitée : Le CHU Point G laisse un bilan macabre de 600 décès !

Non-assistance des malades par les agents de santé en grève illimitée et inertie des autorités du secteur, sont entre autres les causes de cette situation dramatique que l'on semble ignorer. 600 décès en 3 mois, c'est plus qu'un crime dont la responsabilité est partagée et même celle des citoyens restés silencieux face à cette catastrophe.



Le bilan a été dressé par le Chef de service de Médecine Légale Expertise du CHU du Point G le 03 avril 2023. Une note d'information et d'alerte au Président et les membres de la Commission Médicale d'Établissement dudit hôpital. Cette note intervient après l'appel de plusieurs syndicats de la santé et de la société civile pour inviter les autorités à prendre cette question de grève illimitée au sérieux pour le grand bien des patients. Malheureusement, tout semble se passer bien dans le Mali Kura au point que personne n'en fait mention en dépit des alertes des agents de santé.

En effet, dans ladite note, le Chef de service Médecine Légale informe de la situation et attire l'attention du Président et les membres de la Commission Médicale d'Établissement du CHU Point G sur l'enregistrement des décès hospitaliers au sein de ce grand établissement sanitaire, dans ce contexte particulier de grève ou arrêt de travail dans plusieurs services hospitaliers. Et de poursuivre que le CHU Point G vit une phase critique non sans incidence du

contexte socio-professionnel qui prévaut (avec un environnement social trouble, qui a un effet certain sur le nombre de patients admis et donc sur le nombre de décès). 600 décès en un trimestre sont gravés sur la conscience collective de tous les Maliens et les décideurs en premiers.

« **Il est recensé pour ce seul premier trimestre 2023 (janvier-février-mars) plus de six cents décès toutes causes confondues. Il faut rappeler que les débrayages répétés et depuis le 6 février 2023 sans discontinuité en rétrécissant l'offre de soins incidemment impactent le pronostic des personnes prises en charge** », a-t-il souligné. Et de préciser que malgré le service minimum le délai de prise en charge se trouve allongé autant pour les cas d'urgence que pour les personnes programmées dans tous les secteurs de soins hospitaliers. Pour le Chef de service de Médecine Légale du Point G, tout cela indique que l'effort de tous les acteurs (soignants et autorités investies de la gestion) pour un retour au fonctionne-

ment attendu des populations est une nécessité première. Et d'ajouter que ce chiffre majeur de décès enregistrés (200 cas par mois en moyenne dont certains évitables) exige une résolution diligente et holistique des problèmes au bénéfice des usagers désespérés en attente anxieuse de soins.

Ce chiffre alarmant ne semble inquiéter ni l'opinion ni les autorités en charge de la Santé dans notre pays afin de prendre urgemment des dispositions pour éviter que de telles situations ne se reproduisent au Mali.

Rappelons qu'avant le CHU point G, c'était le CHU Gabriel Touré qui était en grève illimitée où l'on a enregistré des cas de décès qui pouvaient être évités s'il n'y avait pas de grève. Les autorités de la Transition doivent comprendre que l'accès à la santé demeure une des préoccupations majeures des Maliens et un droit. Le Ministère de la Santé se doit de tout faire pour éviter de telles grèves dont les conséquences sont incalculables.

■ Binadjan Dombia

# Malaise au sein de la justice malienne : Le barreau monte au créneau

La division au sein de la magistrature malienne n'est plus cachée. La crise est profonde. Le mal est béant, au point que des magistrats s'attaquent mutuellement. Membre de la même famille judiciaire, le barreau du Mali s'est prononcé sur la question dans un communiqué rendu public.



**D**ans son communiqué, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali a déploré la « déliquescence » de la justice malienne. Les faits qui ternissent l'image de la justice malienne sont nombreux. Ils sont, entre autres : des manquements graves à la discipline, à la déontologie et à l'orthodoxie des professions juridiques et judiciaires ; des confusions de tous genres, concurrence déloyale, interventionnisme qui sapent les fondements de la justice ; le dévouement de la solennité de la justice à tous les niveaux.

## Le Barreau hausse le ton

Le barreau, dans son communiqué, se prononce même sur le clash entre deux magistrats. Après avoir déploré la récente sortie de

deux magistrats sur les réseaux sociaux, l'ordre des avocats a dénoncé l'attitude de certains autres acteurs de la justice qui se livrent, à : des joutes médiatiques ; des remises en cause des principes fondamentaux de la République et de l'État de droit : de la remise en cause des principes fondamentaux du procès pénal. « **La refondation du Mali, tant souhaitée par les autorités de la transition, passe aussi et surtout par le renouveau**

de la justice, dont l'Avocat est un acteur majeur et essentiel. Sans une justice forte et crédible, point d'État de droit », a rappelé le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali dans son communiqué.

Aussi, poursuit-il : « **Il n'est un secret pour personne que tous les acteurs de la justice font majoritairement l'objet de discrédit et de rejet de la part de la population** », dit-il avant d'ajouter : « **les griefs sont nombreux et variés : Corruption, traitement de faveur, impunité, lenteur judiciaire, abus de pouvoir, concussion** ». Selon lui, ce constat accablant n'honore nullement les acteurs de la justice. Pour Me Ousmane Boubou TRAORE, « **le sacerdoce lié à nos professions nous impose aujourd'hui une remise en cause sans complaisance, un examen approfondi de conscience, un changement général et irréversible de comportement, un réarmement moral** ». L'Avocat ajoute que la justice est le seul instrument de régulation sociale, politique, économique et administratif, dont nous sommes à la fois acteurs et sujets. « A cette période historique de notre patrie meurtrie, nous, acteurs de la justice, avons le devoir absolu de réincarner les valeurs qui sont les nôtres, de répondre aux cris des concitoyens désemparés, à l'appel persistant et bienfondé de l'histoire », prêche Me Traoré.

## L'appel du Barreau du Mali

Après avoir dénoncé les tares, le barreau du Mali a invité les Autorités de la Transition à faire respecter l'ordre et la discipline au sein de la famille judiciaire qui est pourtant censée en assurer l'effectivité dans la société. Il a également invité le Ministre de la Justice, Garde des sceaux à se saisir de cette occasion pour organiser les états généraux de la Justice.

Anguimé Ansama





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Pour la défense de ras bath et Rokia Doumbia : Me Bathily promet des révélations



Le collectif pour la défense de la république (CDR) a animé, hier jeudi 6 avril 2023, une conférence de presse pour se prononcer sur l'arrestation de son porte-parole, Mohamed Youssouf Bathily dit ras bath. C'était à la maison de la presse ; en présence de plusieurs responsables et militants du CDR et des partisans de Rokia Doumbia dite "madame vie chère". Lors de cette rencontre avec les hommes de média, le principal conférencier, Me Mohamed Ali Bathily, a largement critiqué l'arrestation des deux mis en cause. Pour défendre ses clients, Me Bathily s'est dit prêt à affronter les juges lors du jugement avec des preuves irréfutables.

Dans son propos, Me Mohamed Youssouf BATHILY a précisé que par principe il n'avait jamais accepté d'être l'avocat de Ras Bath. Selon lui, Me Kassoum TAPO lui a fait appel afin qu'ils défendent ce dossier ensemble. Me BATHILY a expliqué qu'il est le conseil de Rokia DOUMBIA. Une défense qui, selon lui, s'explique par son engagement à défendre la liberté d'expression au Mali.

« J'ai été impliqué au dossier de Ras Bath suite à une sollicitation de Me TAPO et compte tenu

du déroulement de la procédure. Sinon au début, c'est Rose Doumbia que je défendais. Mais pour le deuxième mandat de dépôt, le juge d'instruction a inculpé Ras Bath et Rose Doumbia pour les mêmes infractions. Les juges viennent de m'obliger à faire ce que je ne voulais pas faire », a expliqué Me Mohamed Ali BATHILY, tout en promettant que les preuves parleront le jour du jugement.

Tout en décidant de garder ses arguments jusqu'au jugement, Me BATHILY a déclaré que les preuves seront étalées le 13 juin prochain et que ce jugement se racontera dans les annales de l'histoire du Mali.

Alors que son client est accusé de simulation d'infraction, pour Me BATHILY, le fait que Ras Bath ait dit publiquement que Soumeylou Boubèye a été tué n'est pas une simulation d'infraction.

Selon ses explications, il y a une simulation d'infraction quand la personne saisie une autorité compétente, sans preuve sur les faits. Pour lui, Ras Bath a fait une déclaration en donnant son opinion et non une simulation d'infraction.

« Lors des funérailles de Soumeylou Boubèye

MAIGA j'ai entendu certains dire sur les réseaux sociaux qu'il a été tué. Ces propos se trouvent toujours sur les réseaux et pourquoi les auteurs n'ont pas été arrêtés. Il faut la légalité des citoyens devant la loi », a exigé Me BATHILY.

Quant au chef d'accusation relatif à "Association de malfaiteurs", Me Mohamed Ali BATHILY a déclaré que les juges seront obligés d'apporter les preuves.

Le conférencier a promis que les jugements de ces deux affaires seront ceux des grandes révélations. Il a affirmé que ces deux jugements qui auront lieu les 13 et 14 juin prochain seront l'occasion pour lui de dire tout ce qu'il a dans le cœur depuis très longtemps.

En attendant, Me BATHILY reconnaît qu'il y a de bonnes lois au Mali, mais déplore-t-il que généralement la loi n'est pas dite. C'est pourquoi il n'écarte pas de saisir la cour de justice de la CEDEAO dans cette affaire.

PAR MODIBO KONÉ  
Source : Info Matin

# Éditorial : Un autre coup de Jarnac contre le processus de paix

Les habitudes, comme les convictions, ont la vie dure. Les déclarations de certains responsables du MNLA membres à part entière de la CMA sonnent comme le glas du processus qui a trimballé l'ensemble national et la communauté internationale deux années durant en Algérie. Encore et encore, des frères égarés ont actualisé leur provocation au détriment du vivre ensemble et de notre diversité culturelle. Parce que, c'est devenu une occasion pour certains de maintenir le rythme de la provocation, d'entretenir la propagande. Cette année, une déclaration attribuée au Conseil révolutionnaire du MNLA affirme que le processus de partition est irréversible et interviendra par tous les moyens. Ceux qui attendaient de la CMA, à travers son allié du MNLA, une preuve de sincérité de son attachement à l'unité nationale et qui caressent l'espoir de la voir conjuguer au passé ses ambitions séparatistes sont désormais édifiés, à travers une déclaration des responsables du MNLA.

Une fois de plus, une fois peut-être de trop, contre toute attente, malgré tout ce qui a été fait et dit, en dépit de sa signature et de sa

parole, le MNLA a remis ça ! Elle a encore célébré hier jeudi 6 avril dans les zones qu'elle contrôle sa fantasmagorique indépendance de l'Azawad. Lors de la célébration d'une chimérique indépendance, le Conseil révolutionnaire du MNLA, s'inscrivant contre l'Accord, estime que le « peuple de l'Azawad n'a plus d'autre choix que d'inscrire désormais sa démarche dans la reconsidération irréversible des concessions politiques antérieures pour ne compter que sur lui-même et se protéger par tous les moyens contre les ennemis. »

Avant d'ajouter « chaque azawadien est invité à jouer sa partition dans la lutte de libération pour répondre au rendez-vous de l'histoire » pour une chimérique Azawad qui n'est reconnue par personne ni à l'intérieur ni à l'extérieur du Mali qui est et restera un et indivisible. Cette année, l'énième provocation se tient alors que la confiance entre la CMA et les autorités de la transition a pris un coup à cause de ce que les mouvements armés appellent le blocage du processus de l'Accord par la faute de l'Etat et de leur rejet du processus de rédaction de nouvelle constitution, sans compter

le survol des forces armées maliennes de certaines villes du nord du pays considéré par la CMA comme une violation du cessez-le-feu de 2014 et de la provocation.

Dans l'un ou l'autre cas, en plus des propos de va-t-en guerre du MNLA, comme l'année dernière, c'est un autre coup de Jarnac contre le processus de paix et de réconciliation nationale, en plus des désaccords sur des chapitres de l'Accord. Résultat : c'est un coup de canif dans la restauration de la confiance indispensable à la mise en œuvre de l'Accord.

Ceux qui accusaient le gouvernement de mauvaise volonté et de mollesse à propos de la mise en œuvre de cet accord sont désormais édifiés sur la sincérité, la franchise et la loyauté du MNLA et de son allié de la CMA. Chacun comprendra désormais pourquoi ces rebelles, ces derniers temps, ne cessent de parler de "l'auto-détermination du peuple de l'Azawad".

Si « la trahison est une question de date », le respect des engagements serait-il pour le MNLA et la CMA une question de posture et d'avenir ? Que les fiers descendants des hommes d'honneur et de dignité de l'Adrar des Ifoghas, n'oublie pas dans l'œuvre de construction, de consolidation et de défense de l'unité nationale, tout est susceptible d'être pardonné, excepté que l'action soit faite pendant qu'il est temps.

PAR SIKOU BAH  
Source : Info Matin



## LE YOGORO ET LE SALAWALÉ WALÉ : Des pratiques culturelles en déperdition !



U Mali, le dixième jour du mois de ramadan marque le début de plusieurs pratiques culturelles comme le « Salawalé walé et le Yogoro ». Des fêtes qui sont organisées et dirigées par les enfants qui font le porte à porte des différentes familles juste après la prière de 20 heures. Pour ces petites fêtes, les chants, danses et déguisements sont prisés du côté des jeunes. En retour, les familles visitées offrent des cadeaux comme les céréales ou de l'argent en guise d'encouragement. Selon les croyants, les dix premiers jours du mois de ramadan sont les plus difficiles. Pour

fêter la fin de cette période de jeûne, les jeunes filles comme garçons mènent des activités de distraction pour changer l'atmosphère avec des chants et danses. Et oui ! Au Mali, le mois de ramadan sous-entend aussi la distraction. À Bamako comme dans plusieurs autres localités du pays, nombreux sont les enfants qui font ce qu'on appelle le yogoro et le Salawalé Walé, activités purement distractives.

En effet, ces filles et garçons se promènent en groupe pour faire le porte à porte pendant la nuit avec des déguisements et des ta-

ouages en cendre blanc. Les garçons chantent le chant intitulé « Aw ma yogoro ye wa » qui signifie littéralement « vous n'avez pas vu le yogoro ? » accompagné de son de bidons vides.

D'après Arouna Dabo, le groupe des yogoro qui n'est composé que de garçons a en quelque sorte pour but d'effrayer les gens. Raison pour laquelle, continue-t-il, quand ils finissent de faire leur chant et danse, l'un d'entre eux se couche à même le sol. « **Dans chaque groupe, nous avons une personne qui s'appelle Chaka. Ce dernier vêtu d'un**

**vieux sac se jette à terre à la fin de la chanson sous prétexte qu'il est mort et qu'il ne se lèvera pas temps que la famille visitée ne donne pas un cadeau** » précise M.Dabo.

De leur côté, les jeunes filles, pratiquent généralement le Salawalé Walé. Cela, en mettant la calebasse dans une tasse contenant de l'eau, qui forme un instrument musical pour chanter. Tout comme les jeunes garçons, elles aussi se déguisent et fait le tour des maisons. Questionnée, Aminata Camara - une petite fille que nous avons rencontré dans la soirée du samedi - nous explique comment se déroule le Salawalé walé : « **À partir du 10e jour du mois de ramadan, nous formons de petits groupes et nous nous tatouons avec du cendre blanc. Nous rencontrons les différentes familles qui nous entourent, et les animons pendant un p'tit moment. En contrepartie ces familles nous donnent des cadeaux. Et la fin du ramadan, nous faisons une petite fête et prenons un peu de nourriture pour la mettre au bord du**

**fleuve.** »

Apportant des précisions aux dires de la jeune Aminata, la trentaine Assan Diarra affirme que le Salawalé Walé est aussi chanté pour remercier les femmes au foyer pour leur fatigue et leur sacrifice pour la rupture paisible du jeûne. Aussi, enchaîne-t-elle, les céréales qu'on donne aux enfants sont conservées jusqu'à la fin du ramadan. « **Un repas collectif est préparé après la fête et chaque jeune fille part normalement jeter sa dernière tartine au fleuve pour la part de Bâ Faro la sirène. Une fois que l'on dépose la part de la sirène, on court sans se retourner et personne n'a le droit de tomber au risque de décéder avant le prochain mois de ramadan** » ajoute-t-elle.

## Une pratique en voie de disparition-

Vous l'aurez compris, le Salawalé walé et le yogoro symbolisent l'entente, la cohésion so-

ciale, la fraternité et surtout le bon voisinage au Mali. Ce sont des valeurs qui ont été longtemps encrées dans la culture Malienne. Raison pour laquelle, chaque mois de ramadan à la même période, les jeunes honorent la culture Malienne en faisant ces sorties nocturnes. Du point de vue de Mme Diallo Sanata, ces pratiques ont tendance à être négligées pour diverses raisons dont l'acculturation. « Je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que les jeunes ne pratiquent plus ces jeux comme avant. Pour nos ancêtres c'était une manière de tisser des liens sociaux. Vu qu'on a la possibilité de faire le tour de toutes les maisons de sa localité dans la joie, et la paix » affirme-t-elle. Avant de regretter : « Ce sont ces petites choses qui font la beauté du Mali. Et c'est déplorable de voir que nos jeux ne sont plus autant valorisés ».

Siguéta Salimata DEMBELE



# guerre russo-ukrainienne : Les Etats-Unis menacent l'Europe de sanctions

Deux fonctionnaires du département du Trésor se rendront chez les alliés européens pour exiger la fin des échanges avec la Russie



La Maison-Blanche entend envoyer un message clair à ses partenaires européens dans la guerre économique contre la Russie : « Vous êtes avec nous ou contre nous ». Deux fonctionnaires du Trésor américain se rendront le mois prochain chez leurs partenaires d'Europe et d'Asie centrale pour exiger l'application de toutes les sanctions à l'encontre de la Russie.

Les fonctionnaires du Trésor Liz Rosenberg et Brian Nelson rencontreront des dirigeants d'institutions financières en Suisse, en Italie et en Allemagne. L'AP rapporte que les fonctionnaires auront un message simple : « 1. Continuez à fournir un soutien matériel à Moscou ou 2. Continuez à faire des affaires avec des pays qui représentent 50% de l'économie mondiale ».

Rosenberg et Nelson fourniront à leurs homologues européens des renseignements sur les personnes soupçonnées d'avoir enfreint les sanctions. Si ces pays ne parviennent pas à sévir contre ceux qui continuent à faire des affaires avec la Russie, Washington menace d'imposer des « pénalités ». Il est difficile de savoir jusqu'où l'administration de Joe Biden est prête à punir les alliés de l'OTAN pour avoir violé les sanctions.

Cette politique fait écho à la doctrine du président George W. Bush selon laquelle les pays doivent soit s'aligner activement sur Washington dans ses guerres au Moyen-Orient, soit être considérés comme travaillant « avec les terroristes ».

On ne sait pas encore comment l'Europe réagira aux menaces de l'administration de Joe Biden. Certains membres de l'UE se sont prononcés en faveur d'un plan qui lèverait les sanctions contre l'industrie biélorusse des engrais.

En outre, l'application de sanctions plus strictes pourrait menacer l'accord d'exportation de céréales de la mer Noire. Cet accord, négocié par la Turquie et les Nations unies, permet aux ports ukrainiens de la mer Noire, fortement minés, d'exporter des produits agricoles. Moscou s'est montrée disposée à prolonger l'accord à plusieurs reprises, mais menace d'y mettre fin en raison des sanctions occidentales qui empêchent la Russie de profiter des avantages de l'accord.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie l'année dernière, la Maison Blanche a déclenché une série de sanctions qu'elle considérait comme une arme nucléaire économique. Toutefois, la tentative d'isoler l'économie de Mos-

cou a largement échoué. Si le rouble russe a chuté ces derniers jours, Moscou a résisté aux sanctions pendant la majeure partie de la guerre en augmentant ses échanges avec l'Asie.

Washington s'est contenté de rallier ses alliés de l'OTAN et d'autres partenaires proches à l'adoption des sanctions. Entre-temps, la Chine a ajouté de nouveaux pays à son Organisation de coopération de Shanghai, et l'Arabie saoudite et la Turquie sont deux des derniers membres potentiels.

En devenant membre de l'OCS, le président iranien Ebrahim Raïssi a fait remarquer que plus les États-Unis sanctionnent de pays, plus ces nations ciblées peuvent coopérer en tant que partenaires commerciaux : « Les relations entre les pays sanctionnés par les États-Unis, comme l'Iran, la Russie ou d'autres pays, peuvent permettre de surmonter de nombreux problèmes et de les rendre plus fortes », a-t-il déclaré. « Les Américains pensent que quel que soit le pays auquel ils imposent des sanctions, il sera stoppé, mais leur perception est erronée ».

source : Antiwar via Euro-Synergies  
VIA: <https://reseauinternational.net/>

# Mélanie et Donald Trump célèbrent pâques ensemble : L'ex première dame sort du silence

Particulièrement discrète ces derniers mois, Mélanie Trump est sortie du silence. Si l'ex-first lady ne s'est pas exprimée sur l'inculpation de son époux Donald Trump, elle a pris le temps de publier un court et bref message sur twitter pour souhaiter de joyeuses pâques à ses abonnés.

Elle a accompagné ses quelques mots d'une photo montrant une rose. Elle n'a donc pas évoqué les déboires judiciaires de son mari, accusé d'avoir fraudé en achetant le silence d'une ancienne maîtresse. Cependant, le « Daily Mail » rapporte que l'ancienne Première dame, âgée de 52 ans, était bien avec lui ce dimanche. Elle a été vue participant au traditionnel brunch de Pâques dans leur résidence de Mar-a-Lago, en Floride. Le tabloïd indique que le couple est arrivé ensemble dans la salle, recevant une ovation des invités présents.

Le magazine « People » précise que le brunch de Pâques est une longue tradition familiale chez les Trump, qui se réunissent tous les ans – à l'exception d'Ivanka qui est convertie au judaïsme. Mais si le couple s'est montré côte à côte, un détail n'a pas échappé aux médias américains. Melania Trump était en effet absente lors du discours prononcé par l'ancien président en Floride après son inculpation. Un discours au cours duquel l'ancien mannequin n'a d'ailleurs pas été nommé par son mari. « J'ai une super famille, qui a fait un boulot fan-

tastique et que j'apprécie beaucoup. Ils ont traversé beaucoup. J'ai mon fils ici, Don Jr., qui a bien bossé, et un autre, Eric, qui lui aussi a bien bossé, et Ivanka », a-t-il déclaré, oubliant au passage sa deuxième fille Tiffany. « Et il y a Barron, qui sera super un jour. Il est grand et intelligent », a-t-il continué à propos de son dernier fils âgé de 17 ans, né de son mariage avec Melania Trump.

## Donald Trump s'en prend aux communistes

Cette dernière ferait d'ailleurs tout pour le protéger de la pression médiatique. « Les vrais amis de Melania sont sa famille. Les membres du club de Mar-a-Lago et d'autres la connaissent, mais ils ne sont pas ses amis. Ils ne se socialisent pas ensemble. Elle n'est principalement entourée que de sa famille. Et c'est une mère dévouée à Barron, envers qui elle est très protectrice », déclarait une source à « People » début avril. « Barron a toujours été une priorité dans la vie de Melania. Bien sûr qu'elle est inquiète à propos des affaires judiciaires, et

elle n'a jamais essayé de protéger Barron plus qu'elle ne le fait aujourd'hui. Elle le fait passer en premier. C'est une bonne mère ».

Pendant que Melania Trump tente donc de vivre discrètement, loin du tumulte causé par son époux, Donald Trump, a lui aussi pris la parole dimanche. Sur son réseau social Truth Social, il a partagé une nouvelle fois sa colère liée à son inculpation. Dans un message tout en majuscules, il a lancé : « Joyeux Pâques à tout le monde, même ceux dont le rêve est de détruire notre pays parce qu'ils n'arrivent pas à penser à autre chose. A ceux qui sont incompetents et ne réalisent pas qu'avoir une frontière et un mur est une bonne chose (...) à tous les faibles et les pathétiques, à la gauche radicale démocrate, aux socialistes marxistes, aux communistes qui tuent notre nation, souvenez-vous, nous serons de retour ». Durant son discours en Floride, il avait déjà évoqué « la persécution » dont il serait victime.

Source: <https://www.parismatch.com/>



## Tournoi MIC Costa brava 2023 : Les étoiles du mandé Champion

L'académie malienne de football - Les étoiles du mandé - brille de mille feux en Espagne.

Dans le cadre de la 21e édition de la MIC Costa Brava 2023, Coupe Internationale de la Méditerranée, tournoi international de football pour les jeunes, l'académie de football les étoiles du mandé - pour sa première participation - a remporté le trophée Mic foot dans la catégorie des moins dix huit ans ce samedi 08 avril 2023. C'était face au club espagnol FF(fundacio futbol) badalona de Barcelone dans la séance des tirs au but (3-3 tab 5-4)

Organisé du 04 au 09 avril 2023 les étoiles du

mondé ont fait un parcours compétitif hors du commun. Dans une catégorie de 33 équipes, les poulains de Demba Mamadou TRAORE ont enchaîné sept victoires en sept matchs, avec dix-neuf buts marqués et quatre encaissés. Par cette grande réalisation, les étoiles du mandé devient le premier club africain à remporter ce titre après vingt éditions. Le jeune attaquant malien DOUKA FOFANA est nommé meilleur buteur du tournoi pour ses huit buts marqués.

A noter que l'objectif de cet événement n'est autre que de donner aux jeunes joueurs talentueux du monde entier la possibilité de jouer

avec les meilleures équipes et joueurs.

La participation à MICFootball pour un grand nombre d'académies de renommée mondiale est devenue une jolie tradition en Catalogne. De nombreux grands clubs et équipes nationales juniors ont rejoint ce tournoi et ont montré leurs joueurs talentueux qui sont rapidement devenus des stars du football, parmi eux: Messi, Neymar, Piqué, Marcelo, Coutinho, etc.

Au total, cette prestigieuse compétition s'est déroulée avec 344 équipes, venant de 40 pays sur les 5 continents, 8 classes d'âges différentes pour les garçons, avec une classe d'âge pour les filles.

Les catégories représentées étaient les minimes, les pupilles, les cadets et juniors.

Aichatou Sanogo





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Du côté de vos activités, tout devrait bien se dérouler, en dépit de quelques moments de tensions pendant lesquels vous n'hésitez pas à exprimer ouvertement votre dépit. Ce sera dommage, car on interprétera votre attitude comme un manque de motivation.

Vous aurez des adaptations budgétaires à prévoir, car votre secteur financier se retrouvera en zone instable. Difficultés à régler échéance, erreur de gestion ou débordements, vous devrez rester prudent et veiller sérieusement à votre gestion.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

L'aspect entre la Lune et Uranus est excellent pour les démarches en vue d'un nouveau job. Si vous cherchez du travail ou si vous souhaitez changer de poste, comptez sur les astres pour doper votre créativité. Vous saurez marquer des points par une originale inventivité.

Vous devrez restreindre les dépenses de loisir si vous voulez pouvoir mettre de côté quelques euros en vue d'un projet à venir. Vous avez tendance à vous faire plaisir quand ça vous chante, mais entre vous faire des cadeaux et économiser, il faudra que vous choisissiez.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes très insatisfait de la situation professionnelle actuelle. Elle vous donne l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Vous pouvez éprouver de la frustration et un sentiment d'ingratitude. Un changement de travail est la voie du salut.

Des efforts sont encore à faire, car le budget reste insuffisant. Vous devez calculer au plus près les frais liés à votre train de vie et votre trésorerie dédiée aux loisirs. Du bon sens et un peu de frustration pourraient vous aider à passer ce cap financier.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ferez un sacré bond en avant et vous aurez de vraies chances de progresser et de renforcer votre efficacité professionnelle. À la recherche d'un emploi, exprimez des propositions, faites jouer vos réseaux, vous obtiendrez des retours intéressants.

Vous devrez suivre les contraintes de Mercure et pas question de dépenser sans compter. Elle sera douée pour accélérer vos rentrées d'argent, vous indiquer de bonnes affaires ou vous montrer comment mieux vivre avec les moyens dont vous disposerez.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Un supérieur hiérarchique vous fait confiance et vous donne l'occasion de saisir une opportunité. Cette nouvelle peut vous déstabiliser aussi, car vous n'êtes pas tout à fait prêt. Faites-vous confiance tout en réfléchissant vite face à ce choix inédit.

Ce n'est pas l'ambiance des économies, mais avec du bon sens vous pourriez freiner votre dilapidation du salaire. Ce dernier part aussitôt qu'il entre dans différentes destinations et spécialement dans les loisirs. Des joies actuelles peuvent causer des frais.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne vous énervez pas si des réponses tardent à arriver. Vérifiez que les mails sont bien envoyés et pas coincés dans les brouillons par exemple. Mercure perturbe les échanges et ralentit le tempo. Ne le laissez pas oeuvrer et redoublez de vigilance.

Ce domaine va vous obliger à la patience. Vous attendez un remboursement depuis un moment déjà et malgré les relances, vous devrez patienter encore un peu. Certes, vous avez besoin de cet argent, mais vous énerver ne fera pas avancer les choses plus vite.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

La carrière professionnelle apporte des désagréments et vous devez vous montrer très patient. Votre évolution dépend d'un concours de circonstances. La vie vous propose de remplacer une personne qui part du service. Cet imprévu tombe à point nommé.

Les jours se suivent et se ressemblent. Des frais importants concernent des factures et des paiements obligatoires. Vous devez garder une trésorerie pour les règlements utiles et peu investir peu dans les loisirs et la frustration semble inévitable.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un collègue vous mènera la vie dure. Il guettera un faux pas dans l'espoir de prendre votre place. Accrochages verbaux, malentendus ou absence totale de communication compliqueront sérieusement les choses, mais vous ne baisserez certainement pas les bras.

Cette proposition ne vous dira rien qui vaille. Vous serez surtout frileux à l'idée d'investir ou d'acheter quelque chose, car vous aurez besoin de grossir votre bas de laine pour vous sentir bien. Louper une opportunité ne vous viendra pas à l'esprit.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements importants risquent de vous placer dans une situation inconfortable. Uranus bouscule les habitudes. L'organisation établie n'a plus lieu d'être. On vous demande de vous adapter. Ça coince ! Mars et Mercure en carré à Uranus vous rendent mordant...

Saturne et Neptune vous aident à faire fructifier vos affaires ou vos revenus ou encore de choisir le bon placement. Vous aurez du flair ! Résistez à la poussée dépendante que risque de vous envoyer Jupiter et tout ira bien !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est dans votre coin, loin du bruit et de l'agitation que vous pourrez vous concentrer pour avancer avec efficacité sur ce que vous avez à faire. Si vous travaillez de chez vous, isolez-vous par exemple en installant un coin bureau dans votre chambre.

Côté financier le climat s'annonce agréable. Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise aujourd'hui. Ça pourra être le fait de profiter d'une grosse ristourne sur un achat impératif ou de voir une somme arriver sur votre compte. En tout cas, ça permettra de garder votre budget à flot.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Des contacts avec vos collaborateurs sont en train de se transformer. Un appui d'un collègue a la possibilité de vous ouvrir des portes. Un choix crucial est en cours. N'écoutez pas la peur de l'échec, car elle pourrait empêcher une bonne coopération.

Des efforts sont à faire pour ne pas céder aux achats. Ces derniers peuvent impliquer la décoration de la maison ou bien de changer de tenue vestimentaire. Uranus en Taureau vous entraîne vers des dépenses très imprévisibles ou liées aux technologies.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vos rendez-vous et les dossiers vont s'enchaîner à flux tendu. Des tensions relationnelles, des critiques ou des polémiques pourraient bien vous compliquer la tâche. Dans votre intérêt, essayez de ne pas surenchérir et préférez une attitude abordable.

Un peu de prudence sera la bienvenue, car si la chance sera sur votre chemin, une certaine insouciance pourrait occulter des réalités importantes. Ainsi prévenu, vous aurez la possibilité de réagir à temps, surtout si vous avez fait de mauvais choix.

